

Habitants de Vinzier,

Vous tous ici présents,

Bienvenue et Merci pour votre présence à Vinzier ce matin et meilleurs vœux à tous ;

Je tiens à remercier mes collègues du Conseil Municipal d'être à mes côtés pour vous accueillir, ainsi que le personnel municipal toujours motivé pour assurer la réussite de cette manifestation.

Qu'il est bon de partager de nouveau avec vous le traditionnel moment des vœux à la population.

Ce rendez-vous de début d'année est aussi le moment de dresser un bref bilan de l'année qui vient de s'écouler et d'annoncer les projets et les perspectives pour la suite de notre mandat.

Tout d'abord je tiens à vous préciser que pour investir , et pour que les projets se concrétisent , c'est comme chez soi, il faut de l'argent ; or de l'argent, les collectivités , et VINZIER en ont de moins en moins, ou peu, voire pas : en effet les charges de fonctionnement augmentent sans cesse, 2024 connaîtra par exemple une augmentation des points d'indice du personnel, une contre l'inflation ou la participation de la collectivité à la mutuelle prévoyance des agents tout cela, c'est l'Etat qui l'instaure ; un autre exemple, les dépenses relatives aux divers contrats de maintenance et autres : il faut sécuriser le système informatique, les bâtiments, faire des diagnostics divers et variés et je ne parle pas des dépenses énergétiques

Et face à ces dépenses , les recettes de fonctionnement quant à elles diminuent.

Cependant, il reste 2 années de travail intense pour mon équipe avant la fin de mandat et on continuera d'investir, en tâchant de ne pas augmenter les impôts, mais là aussi, on est tributaire des augmentations des taux au niveau national.

Comme je vous l'avais rappelé dans le dernier journal LOU NOVES de l'automne, la sécurisation est au cœur des préoccupations de vos élus. Un 1^{er} programme a vu le jour en 2023, au hameau de Vers Les Granges : coût pour la Commune 252.371 euros, avec une participation du conseil départemental au titre des amendes de police de 30.000 euros, et on a

profité de ces travaux pour procéder à l'enfouissement des réseaux secs dans le même secteur pour un montant de 237.636 euros, subventionnés à 45% par le SYANE ; (cout commune 133 462 euros)

Un 2eme programme qui concerne le secteur près de l'Eglise et la rue des jardins a été présenté et validé par la commission technique du conseil départemental ; le marché sera lancé rapidement pour des travaux en 2024 (précision : montant des travaux 348249 euros subventionnés par le cd à hauteur de 55000 euros)

A propos de sécurisation, je me permets d'ouvrir une parenthèse : bien que les moyens mis à la disposition des maires pour réduire la vitesse des véhicules (création de carrefours, de ronds-points de passages surélevés, de zones trente...) soient efficaces, ils sont cependant insuffisants compte tenu des dangers que constituent les excès de vitesse pratiqués par les automobilistes ou motards inconscients et irresponsables dans la traversée de l'agglomération ;

Alors quand la gendarmerie effectue des contrôles, ce serait citoyen de ne pas se servir de wase ou tout autre gps pour indiquer les lieux de contrôle : « attention les gendarmes sont à la cambuze », « attention y a un contrôle sur le plat de pessay, » « vers le super U » etc ».. : on n'avancera pas , si on veut que la vitesse se réduise devant chez soi , dans nos quartiers, ces contrôles sont indispensables ; avant de refermer la parenthèse, il est à noter que la gendarmerie se passerait bien de tous ces contrôles et qu'elle a d'autres tâches et d'autres missions, surtout devant leur manque actuel d'effectifs --sur ce je referme la parenthèse

L'année 2023 a vu , entre autres, la réfection d'un carré dans le cimetière, l'agrandissement des locaux pour les services techniques, le changement de chaudière à la Maison de Santé, des aménagements près du stade, et bien sûr la création d'une salle de sieste pour les classes de maternelle, qui a été mise en service le jour de la rentrée, ce 8 janvier 2024.

Cette salle de sieste fait partie intégrante du programme de rénovation et d'aménagement de l'école qui se poursuivra sur 2 ans et qui inclura la réfection de toitures, des menuiseries et boiseries, le changement de mode de chauffage et la création d'une voire de deux salles supplémentaires ; tout cela avec l'aide de subventions de l'Etat, de la Région, du Département et la CCPEVA, dans le cadre du fonds de concours. Je les en remercie par avance.

Le remplacement pluriannuel prévu sur 3 ans (2023 2024 et 2025) du parc d'éclairage public par la technologie LED a pris du retard, l'entreprise

retenue pour les travaux ainsi que le Syane ont énormément de retard dans leurs programmes : aussi en 2024, 2 tranches de travaux seront entreprises : ce programme permettra à terme des économies énergétiques et budgétaires. Il restera le Chef Lieu et Mérrou en 2025.

Vous avez constaté que l'agence postale communale est désormais dans les locaux de la mairie : cela, pour des soucis d'optimisation de personnel et de frais d'entretien de locaux : on en revient toujours aux dépenses de fonctionnement !! les horaires ont été modifiés par la même occasion, ainsi que les horaires du secrétariat pour un meilleur service rendu aux usagers.

Les locaux de la Poste ainsi libérés seront mis à la disposition de la SCP La Savoyarde, c'est-à-dire la maison de santé , et permettront l'installation d'un nouveau médecin dès janvier 2025 : un aménagement et des travaux sont donc prévus cette année ;

Ajoutons à cela le changement de la signalétique dans le village et quelques travaux d'entretien et de valorisation des bâtiments ;

Enfin, quelques mots sur les zones d'accélération d'énergie renouvelables : Certains d'entre vous ont déjà assisté à une 1ere réunion publique, la 2eme étant prévue le 19 janvier à 19h. En quoi ça consiste ? Une loi de mars 2023 a créé ces fameuses zones afin de faciliter l'installation d'énergies renouvelables pour rattraper le retard que connaît la France dans ce domaine. Les communes doivent établir une cartographie des secteurs propres aux énergies renouvelables à partir de potentiels énergétiques élaborés par les services de l'Etat. Le gouvernement mettra en place des avantages financiers pour les porteurs de projet s'implantant dans ces zones.

Pour Vinzier le choix des élus s'oriente vers certains secteurs, privilégiant le photovoltaïque, et bien sur l'hydroélectrique, puisque le projet de centrale par CAYROL INTERNATIONAL sur l'Ugine à Mérrou est en cours.

Vous pouvez vous rendre au secrétariat pour plus d'infos, ou consulter notre site internet et nous solliciter bien sûr.

Voilà, tout cela représente déjà une belle somme et une belle enveloppe mais il est nécessaire de continuer d'investir et de croire en notre village ;

Si nous l'aimons vraiment et si notre désir est que le village rayonne , nous devons tous être les ambassadeurs de notre village lors de chaque occasion qui nous est donnée ; être ambassadeur c'est se rendre compte qu'il se passe des choses à Vinzier : pas seulement des projets mais aussi des manifestations et évènements : les associations sont actives , j'en veux pour

preuve le comité des fêtes qui nous a organisé une superbe course à savons cette année, les Vienzy , qui permettent des activités hebdomadaires à de nombreux adhérents, à l'APE-association des parents d'élèves- qui organise des évènements afin de financer des sorties scolaires, et je m'en réjouis ,et je profite de l'occasion pour remercier toutes les associations

Ces associations méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous.

Et vous, habitants, en participant à ces manifestations, vous faites vivre le village et vous nous encouragez à mieux faire encore.

Je tiens à associer à ces différentes réalisations à venir, et à les remercier, mes adjoints, les membres du Conseil Municipal et tous ceux qui permettront de les mener à bien.

Je remercie le personnel enseignant qui effectue un travail remarquable qui nécessite beaucoup de patience et d'écoute : merci pour leur investissement lors des cérémonies officielles auxquelles de nombreux enfants sont présents ; ils sont les citoyens de demain.

Je remercie tous les services en général, pour leur soutien apporté au quotidien, leur aide matérielle ou financière, ou leurs conseils : qu'il s'agisse des services de l'Etat, de la CCPEVA, du conseil départemental, du CERD de Maxilly de la Région , de la gendarmerie ou de la police et du SDIS.

Je remercie le personnel communal, dévoué toute l'année durant,

Je profite de ce rendez-vous annuel pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants : vous avez vu pu constater en vous installant dans notre village, que Vinzier est une commune agricole, et donc il y a des vaches (elles sont plus nombreuses que les habitants), qui dit vaches, dit cloches de vaches ,et qui dit vaches dit « beuses » de vaches .. Il y a aussi une Eglise avec un clocher : de belles cloches indiquent toutes les heures sans oublier l'angélus, et comme on est un peu sourds, les cloches sonnent toujours 2 fois, des fois qu'on n'ait pas entendu la première ! il y a aussi de la neige l'hiver, parfois... Malgré tout cela j'espère pour vous, que vous trouverez sérénité et bien être dans notre village et un merveilleux cadre de vie.

Je terminerai par l'état civil : On a eu la joie d'accueillir 6 nouveaux nés et mes adjoints ou moi- même avons célébré 5 mariages. Il y a eu 7 décès.

En mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente donc mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Nos souhaits de bonne année et de bonne santé, de réussite de vos projets vont à chacun d'entre vous, à vos proches, ainsi qu'à l'ensemble de la population, avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de maladie, de solitude. Je vous souhaite à tous, une année de fraternité et de paix, année qui soit porteuse de tous vos espoirs.

Avant de Lever nos verres ensemble à la santé de tous, permettez-moi d'avoir une pensée pour ma maman qui a travaillé pendant 35 dans cette mairie et qui nous a quitté la semaine dernière ; je vous remercie tous, et en particulier tous mes homologues et élus, et vous ici présents, pour vos nombreux messages de condoléances et de sympathie dans ces moments douloureux .

Bonne année et bonne santé 2024.